



Juin-Juillet-Août 2013

## 🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- Journée nationale des pôles de compétitivité > Les pôles de compétitivité, courroies de transmission des stratégies de filières
- Fonds unique interministériel > Le lancement du 17<sup>e</sup> appel à projets du Fonds unique interministériel prévu à l'automne
- Programme investissements d'avenir > 11 projets structurants de R&D des pôles de compétitivité sélectionnés dans le cadre du programme des investissements d'avenir

## 🔗 INTERNATIONAL

- Internationalisation des pôles > L'une des 4 priorités de l'action des pôles en matière d'accompagnement de la croissance des PME et ETI
- Publication > La veille des aides d'État à l'attention des pôles de compétitivité

## 🔗 LES PÔLES EN ACTION

### FOCUS PROJET ABOUTI

- Bio-ressources > Azostimer : des fertilisants azotés à base d'algues respectueux de l'environnement

### VIE DES PÔLES

- De la R&D au marché > Dix pôles de compétitivité signent un accord de partenariat avec Pacte PME pour une action pilote
- Collaboration inter-pôles > Une prouesse technologique au cœur de Roland-Garros grâce à trois pôles de compétitivité
- Accompagnement PME > Avec DREAMAO, le pôle DREAM accompagne ses PME innovantes vers la commande publique

#### ▪ JOURNÉE NATIONALE DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

### Les pôles de compétitivité, courroies de transmission des stratégies de filières

La 12<sup>e</sup> journée nationale des pôles de compétitivité a permis de souligner l'importance de ces derniers dans la stratégie de filières industrielles. Cette journée a également été marquée par l'annonce d'une enveloppe de 100M€ pour des prêts destinés à favoriser l'industrialisation des résultats des projets de R&D des pôles.

La 12<sup>e</sup> journée nationale des pôles de compétitivité s'est tenue le 8 juillet 2013 à Bercy, en présence de M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif et de Mme Fleur Pellerin, ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique. Les deux ministres ont rappelé le rôle déterminant des 71 pôles dans la stratégie de filières industrielles du Gouvernement. Ils ont appelé au renforcement des liens existants. Participant aux travaux du nouveau Conseil national de l'industrie, les pôles de compétitivité dynamisent les filières en apportant une connaissance fine des sujets d'innovation et de leur ancrage territorial.

Cette journée a également été l'occasion d'annoncer la mise en place, dès le mois d'octobre 2013, de prêts bonifiés à hauteur de 100M€, au titre des investissements d'avenir. Ils seront destinés à favoriser l'industrialisation et la commercialisation des produits innovants directement issus des projets collaboratifs de R&D des pôles. Ancrés dans la nouvelle phase de la politique des pôles, ces prêts soulignent la volonté du Gouvernement de favoriser le passage de « l'usine à projets » à « l'usine à produits d'avenir ».

#### En savoir plus

-  [L'intervention de Mme Fleur Pellerin, Ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique](#)




#### ▪ FONDS UNIQUE INTERMINISTÉRIEL

### Le lancement du 17<sup>e</sup> appel à projets du Fonds unique interministériel prévu à l'automne

Le 17<sup>e</sup> appel à projets du Fonds unique interministériel débutera à l'automne 2013. Le calendrier de cet appel à projets retrouvera son rythme habituel.

Les porteurs de projets auront donc jusqu'à fin novembre pour obtenir la labellisation d'un ou de plusieurs pôles de compétitivité et déposer leur dossier de candidature en ligne, sur l'extranet sécurisé de Bpifrance.

Les projets seront étudiés notamment à la lumière des critères suivants :

-  Le contenu fortement innovant du projet ;
-  La capacité du projet à permettre le développement de nouveaux produits, services ou procédés présentant des perspectives de marchés crédibles et significatives, et donc des retombées en termes d'activité économique et d'emplois ;
-  La qualité du partenariat entre les acteurs du projet.

La liste des projets retenus sera communiquée dans le courant du mois de mars 2014.

#### En savoir plus

-  [Le dossier complet sur le FUI](#)

## 11 projets structurants de R&D des pôles de compétitivité sélectionnés dans le cadre du programme des investissements d'avenir

Hautement collaboratifs, ces projets laissent une large place aux PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI). Ils relèvent de thématiques variées. Démonstration, preuves à l'appui.

### Des projets porteurs d'innovations fortes et créateurs de richesse pour le territoire national

- Développement de traitements par neurostimulation de l'obésité ou d'affections cardiaques ;
- Perfectionnement d'un robot humanoïde d'1m80 permettant de nouveaux modes d'assistance à domicile ;
- Développement de l'usage du lin dans les composites pour l'automobile ou l'aéronautique ;
- Soutien aux thérapies cellulaires pour traiter certains types de diabètes ou de cancer ;
- Création d'une roue motorisée...

...les projets structurants de R&D des pôles de compétitivité (PSPC) visent à soutenir, en lien avec la dynamique des pôles de compétitivité, des projets d'avant-garde de l'industrie française.

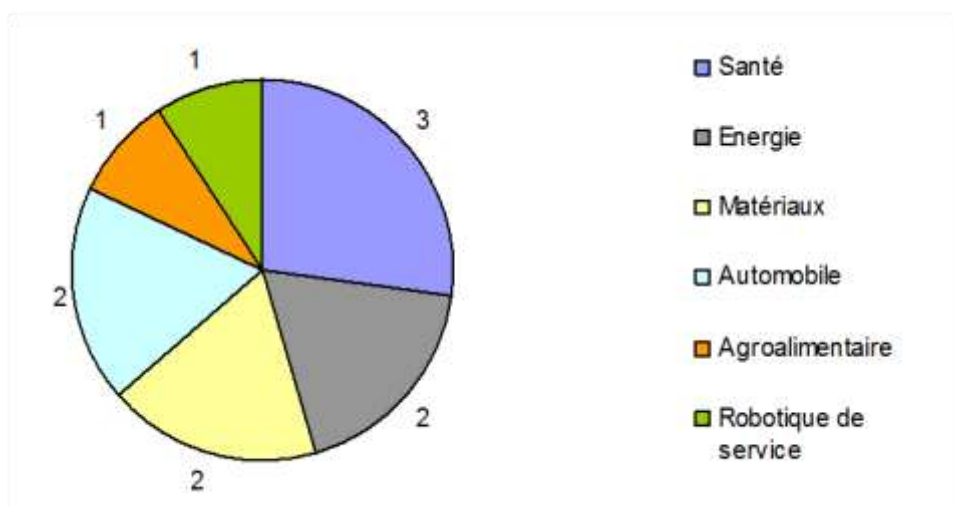
- **Des projets répartis sur tout le territoire métropolitain** avec **26** pôles de compétitivité impliqués et **20** régions concernées ;
- **Des travaux hautement collaboratifs** : les projets regroupent **13 partenaires en moyenne**, dont plus de **55 % d'entreprises**, alors que les règles de l'appel à projets prévoient un consortium minimum de 3 partenaires ;
- **Une implication forte des PME et ETI** : **40 %** des partenaires des projets PSPC sont **des PME, 10 % des ETI**.

### Des projets sélectionnés de taille variable, en moyenne plus importante que dans le cadre des outils classiques de soutien à la R&D

- l'assiette de dépenses de R&D de l'ensemble des partenaires d'un projet s'élève en moyenne à **29,5 M€**, pour un montant d'aide attendue en moyenne de **12,6 M€** ;

### Une intervention forte de l'État à travers le programme des investissements d'avenir ;

- Sur l'ensemble des projets, l'État apporte une aide qui s'élève déjà à **138,4 M€**, soit **61,9 M€** d'avances remboursables et **76,5 M€** de subventions. **Les projets sélectionnés relèvent de thématiques très variées en cohérence avec la richesse des champs couverts par les pôles de compétitivité.**



## Qu'est-ce que les projets structurants de R&D des pôles (PSPC) ?

Il s'agit de projets ayant vocation à structurer les filières industrielles ou à en faire émerger de nouvelles. Ils visent à renforcer les positions des entreprises françaises sur les marchés porteurs. Plus largement, ils ont l'ambition d'améliorer la position économique d'un tissu d'entreprises, en confortant ou construisant des relations collaboratives pérennes entre industries, services et organismes de recherche. Il s'agit donc de projets de R&D à finalité économique marquée. À terme, ces projets déboucheront sur de nouveaux produits, services et procédés commercialisés.

Ces projets s'intègrent dans la stratégie d'innovation du ou des pôle(s) de compétitivité qui les soutient. Ils peuvent couvrir l'ensemble du spectre de la recherche jusqu'au prototype industriel de préfabrication.

### En savoir plus

#### [Le dossier complet](#)

#### Les 11 projets structurants de R&D sélectionnés :

- C4C, le premier plateau technique français des thérapies cellulaires pour soigner certains diabètes
- Fiabilin, le développement de l'usage du lin dans les composites pour l'automobile et l'aéronautique
- Fi-Vime2, vers la généralisation de la roue motorisée
- Imodi, des modèles de cancers prédictifs
- Intense, des traitements novateurs par neurostimulation contre l'obésité ou des affections cardiaques
- Megan, des modules électroniques de puissance pour les véhicules électriques
- Monoxen, le premier démonstrateur entièrement automatisé de production de cellules photovoltaïques à haut rendement et moindre coût
- Open Food System, des services innovants pour la cuisine et l'alimentation de demain
- Roméo II, le nouveau compagnon de notre maison, un robot humanoïde d'1m80 pour l'assistance à la personne
- Sinfoni, une filière de lin et de chanvre pour les matériaux du bâtiment
- Valenthin, la valorisation énergétique des rejets thermiques à basse température




## INTERNATIONAL

### ▪ INTERNATIONALISATION DES PÔLES

## L'internationalisation des pôles, l'une des 4 priorités de l'action des pôles en matière d'accompagnement de la croissance des PME et ETI

Le groupe de travail interministériel chargé de la politique des pôles organisait un atelier d'échanges sur le rôle des pôles dans l'internationalisation de leur écosystème le 17 juin 2013 à Bercy.

En introduction, Pascal Faure, directeur général de la DGCIS, a rappelé les principaux axes d'actions internationales des pôles dans le cadre de la nouvelle phase ouverte en 2013 :

-  Le développement de partenariats technologiques entre les pôles et des « clusters » étrangers ;
-  L'identification de marchés prioritaires à l'international dans le cadre de la nouvelle stratégie 2013-2018 des pôles ;
-  L'importance de la mutualisation et des relations interpôles dans les actions déployées à l'international et à l'export.

## Les actions de soutien aux stratégies d'internationalisation

La première table-ronde a permis de débattre des différentes actions de soutien aux stratégies d'internationalisation des entreprises mises en œuvre par les pôles. Les pôles Images et Réseaux et Lyonbiopôle ont mis en exergue la nécessité de renforcer les passerelles entre la dimension coopération R&D et la dimension export. Ils ont aussi souligné l'importance d'attirer les entreprises étrangères pour les inciter à investir en France.

Ubifrance a souligné son engagement pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement en matière d'accompagnement personnalisé et dans la durée de 1000 PME et ETI à l'international. Il a également fait part de la poursuite de la montée en puissance du dispositif de volontariat international en entreprise (VIE). Par ailleurs, depuis 2009, la convention DGCIS-UbiFrance dédiée à l'internationalisation des pôles a permis l'accompagnement de plus de 1100 entités à l'international dont 660 PME/ETI. Elle a initié plus de 350 partenariats technologiques et industriels.

### Les pôles : animateurs d'écosystèmes

Les pôles de compétitivité sont aussi des animateurs d'écosystèmes. Les pôles Optitec et Agrimip Sud-Ouest Innovation ont rappelé la diversité des outils proposés par ces acteurs et l'importance de poursuivre les efforts de coordination. La création de Bpifrance export constitue une étape supplémentaire vers cet objectif de simplification. La Direction générale entreprises et industrie de la Commission européenne a présenté la diversité de ses outils en faveur de l'internationalisation des pôles ou « clusters ».

### La coopération institutionnelle, accélérateur des partenariats technologiques

Cet atelier a enfin été l'occasion d'évoquer le rôle de la coopération institutionnelle. Les pôles de compétitivité Uptex, Pegase et LUTB ont présenté des exemples de partenariats internationaux mis en place ou dynamisés grâce au dialogue bilatéral régulier entre la DGCIS et ses interlocuteurs dans des pays clés, essentiellement en Asie, Amérique du Nord et Amérique Latine.

Le ministère des Affaires étrangères a également annoncé la mise en place en 2013 d'experts techniques internationaux. Ceux-ci devront renforcer les relations entre les pôles français et les principaux « clusters » mondiaux.

Lors de son intervention, M. Boris Vallaud, directeur de cabinet de M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, a souligné tout l'intérêt porté aux pôles de compétitivité par le Gouvernement, en particulier en matière d'internationalisation des entreprises et d'export.

#### En savoir plus




-  [Les diaporamas présentés](#)
-  [Le programme d'actions 2013 de la convention DGCIS-Ubifrance](#)

#### ■ PUBLICATION

### La veille des aides d'État à l'attention des pôles de compétitivité

Le bureau de la coordination des politiques européennes de la DGCIS établit chaque mois une veille des principales aides d'État, au sein de l'Union européenne. Cette veille permet d'effectuer une comparaison des mesures mises en place par les États membres. Elle présente également les activités subventionnées des entreprises implantées en Europe.

#### En savoir plus

-  [La veille des mois d'avril et mai 2013, publiée en juin 2013](#)
-  [La veille de juin publiée en juillet 2013](#)
-  [La collection des veilles depuis janvier 2011](#)

## ■ BIO-RESSOURCES

**Azostimer : des fertilisants azotés à base d'algues respectueux de l'environnement**

Copyright : Timac Agro International

Développer de nouveaux fertilisants à base d'algues marines bretonnes, de nouveaux outils capables d'analyser les besoins précis des plantes en matière d'engrais, réduire les différents impacts sur l'environnement (air, sol, eau), tels sont les objectifs du projet Azostimer labellisé par le pôle Mer Bretagne.

Ce projet a bénéficié d'une aide de l'État et des collectivités territoriale dans le cadre d'un appel à projets du fonds unique interministériel.

**Le contexte**

La fertilisation azotée des plantes cultivées induit des risques environnementaux. Outre le ruissellement des nitrates dans l'eau du sol, les émissions gazeuses sont à l'origine d'une vraie dégradation environnementale. Améliorer le bilan agro-environnemental des plantes de grande culture par une fertilisation parfaitement maîtrisée devient une nécessité pour les agriculteurs européens. Des normes communautaires relatives à la fertilisation azotée imposent en effet des seuils limites destinés à réduire l'acidité des sols et les émissions de gaz à effet de serre.

**L'objectif**

Le projet Azostimer avait pour objectif de développer de nouveaux engrais naturels constitués à base d'algues, apportant une réponse innovante aux problèmes posés par la fertilisation azotée.

**Les partenaires du projet**

- Timac Agro International (Groupe Roullier), Saint-Malo, est le porteur du projet
- Société Force-A, Evry (PME)
- Société Anaximandre, Landerneau (PME)
- UMR INRA-UCBN 950 écophysiologie Végétale et Agronomie, Caen
- ENSC Rennes - Chimie Organique et Supramoléculaire
- ENSC Rennes – Chimie et Ingénierie des Procédés

**Premières retombées technologiques et économiques**

- **Produits issus des travaux de R&D** : Ce projet a permis le développement de nouveaux fertilisants azotés associant des ressources naturelles locales, notamment des algues marines d'origine bretonne et des acides provenant de l'humus. Il répond ainsi aux normes communautaires de plafonnement des fertilisations azotées. Il a également permis de tester de nouveaux outils de diagnostic, utilisant la fluorescence naturelle des plantes, afin d'ajuster les doses d'engrais aux besoins réels des plantes.
- **Thèses** : 3
- **Publications scientifiques** : 6 en comité de lecture
- **Emplois créés** : 5 à ce jour
- **Autres retombées attendues** : A partir de ce projet, Timac Agro International poursuit le développement d'une nouvelle gamme de fertilisants, à destination des marchés européens et d'Amérique du Sud. Les outils de marketing et de commercialisation de ces nouveaux produits sont élaborés par Anaximandre, partenaire du projet. La commercialisation de cette nouvelle gamme d'engrais azotés est prévue en 2014-2015, en raison des homologations préalables nécessaires à la mise sur le marché de nouvelles matières fertilisantes.

## Derniers projets de R&D (FUI) aboutis publiés sur le site [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)

Ces projets présentent leurs premières retombées technologiques et économiques.

- **Oléovision**, de nouvelles huiles de tournesol pour l'alimentation et la chimie verte (pôle Agrimip Sud-Ouest Innovation)
- **Aquactif**, des algues bretonnes bien identifiées pour la cosmétique (pôle Mer Bretagne)
- **Matcos**, élaboration de matériaux innovants en milieu supercritique (pôle Trimatec)
- **Thermel**, l'optimisation de la fabrication des pièces moulées en caoutchouc (pôle Elastopôle)
- **Mosahyc**, des équipements innovants de lithographie laser haute définition pour l'industrie (pôle Optitec)
- **QualitNblé**, un pain de qualité, grâce à des protéines bien choisies (pôle Céréales Vallée)
- **Biospan**, de nouvelles approches pour soigner les cancers du colon (pôle Cancer Bio Santé)

## VIE DES PÔLES

### ▪ DE LA R&D AU MARCHÉ

## Dix pôles de compétitivité signent un accord de partenariat avec Pacte PME pour une action pilote



Dix pôles de compétitivité (\*) ont signé un accord de partenariat avec l'association Pacte PME (\*\*) pour faciliter le passage de la R&D vers le marché. Cet accord s'inscrit dans le cadre des objectifs de la nouvelle phase de la politique des pôles qui fait de la commercialisation des innovations une priorité.

(\*) Advancity, Aerospace Valley, Astech, Images & Réseaux, Minalogic, Mov'eo, Optitec, Plastipolis, Systematic Paris Region et TES

(\*\*) L'association Pacte PME, créée en 2010, regroupe aujourd'hui 54 grands comptes – dont 16 des groupes du CAC 40 et 14 des 19 plus importantes entreprises publiques –, 21 organisations professionnelles et 21 pôles de compétitivité. Ensemble, ils œuvrent à faciliter la croissance des PME et l'émergence de nouvelles entreprises de taille intermédiaire (ETI). L'impact de ces actions est mesuré chaque année par le comité de suivi paritaire de l'association, avec le support de l'INSEE. En 2012, les achats de 54 grands comptes membres du Pacte PME aux PME françaises ont atteint 16 milliards d'euros, soit 455 millions de plus qu'en 2011.

Pacte PME lance trois opérations à titre pilote.

### Des vitrines de l'innovation

Elles consistent en l'organisation de présentations de PME membres des pôles aux représentants des grands comptes membres de Pacte PME (fonctions métiers et achats).

### Un centre de compétence

Il s'agit de constituer un groupe de travail sur le thème « grands groupes et PME, de la co-innovation au marché » avec des PME membres des pôles et des représentants de toutes les parties concernées au sein des grands comptes (R&D, métiers, achats). Le but est de favoriser la mise en place de pratiques de collaboration intégrant la recherche collaborative et l'achat des services ou produits susceptibles d'en émaner.

## L'observatoire des achats innovants

L'objectif est de suivre l'action globale avec les PME des grands groupes membres d'un pôle donné, sur le modèle du reporting annuel du Pacte PME consolidé au niveau de l'ensemble des groupes concernés

Cet accord a été signé en présence du ministre du Redressement productif, M. Arnaud Montebourg, dans le cadre du colloque annuel du Pacte PME le 23 mai 2013 à Bercy.

 En savoir plus

 [Le compte-rendu du colloque annuel Pacte PME](#)

### ■ COLLABORATION INTER-PÔLES

## Une prouesse technologique au cœur de Roland-Garros grâce à trois pôles de compétitivité

Diffuser un programme sportif en direct, en haute définition et en multi-écrans constitue une prouesse technologique rendue possible grâce au projet 4EVER labellisé par trois pôles de compétitivité.



Copyright Cap Digital, Philippe Roy

Pendant une semaine, les matchs du tournoi de Roland-Garros ont été transmis en haute définition grâce à une technologie expérimentale : la nouvelle norme de codage vidéo numérique HEVC. Ce nouveau Codec\* promet un débit (ou un poids) inférieur de moitié par rapport à l'actuel MPEG-4 AVC H.264, à qualité d'image constante.

Le codec HEVC est d'ailleurs d'autant plus efficace que la définition est haute, ce qui permet de penser que cette technologie permettra l'introduction de l'ultra haute définition (ultra HD), format en cours de définition.

**Cette première mondiale** n'aurait pas été possible sans le projet 4EVER, labellisé par les pôles de compétitivité Images & Réseaux, Cap Digital et Solutions communicantes sécurisées (SCS) et retenu dans le cadre du 13<sup>e</sup> appel à projets du fonds unique interministériel (FUI). Mené par Orange Labs, ce projet rassemble 8 autres industriels et académiques français : Technicolor, Globe Cast, TeamCast, Ateame, Doremi, INSA, France Television, l'Institut d'électronique et des télécommunications de Rennes, Telecom Paris Tech.

À l'occasion de Roland-Garros, 4EVER a proposé des démonstrations en multi-écrans (télévisions, ordinateurs, tablettes) utilisant la nouvelle norme de codage vidéo HEVC. Le flux du programme quotidien des matchs télévisés a été récupéré pour être orienté vers une chaîne HEVC expérimentale en direct. Celle-ci assure à la fois le codage, la diffusion, le décodage et l'affichage des images. Les matchs ont ainsi été retransmis en haute définition dans les espaces publics de France Télévisions et la zone technique d'Orange du site de Roland-Garros, ainsi qu'à la Cantine numérique rennaise, via le réseau DVB-T2 de la plate-forme ImaginLab. Cette opération montre en première mondiale une chaîne expérimentale HEVC de haute définition, opérationnelle de bout en bout, intégrant à la fois le codage et le décodage en temps réel.

Les enjeux techniques et économiques liés à la norme HEVC sont très importants car ce standard est établi pour proposer des chaînes haute définition pour la télévision numérique. Le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA) envisage d'ailleurs un objectif de généralisation courant 2015. Les mutations pourraient aller très vite. La plate-forme d'innovation dédiée au numérique ImaginLab participe activement aux expérimentations et cette première mondiale de diffusion d'un événement sportif en direct est un bel exemple.

\* *Codec* : dispositif capable de compresser et/ou de décompresser un signal numérique



## En savoir plus

- [Le site internet du projet 4ever](#)
- [Présentation du pôle Images&Réseaux](#)
- [Présentation du pôle Cap Digital](#)
- [Présentation du pôle SCS](#)

### ■ ACCOMPAGNEMENT DES PME

## Avec Dreamao, le pôle Dream accompagne ses PME innovantes vers la commande publique

Le pôle DREAM a développé un ensemble d'actions d'accompagnement pour ses PME innovantes : une veille sur les marchés publics des filières eau et milieux, la possibilité de cibler des entreprises partenaires, des formations dédiées, etc.



Le pôle DREAM

Délégation du service public d'assainissement collectif, étude de définition d'une stratégie de gestion de cours d'eau, restauration d'une ripisylve (ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau) ..., les marchés publics représentent une part majeure du chiffre d'affaires de chacune des 60 entreprises adhérentes de Dream. Partant de ce constat, le pôle de compétitivité a développé un ensemble d'actions d'accompagnement favorisant l'accès des PME à la commande publique : DREAMAO. Il s'inscrit en cela dans les objectifs du Gouvernement qui s'est engagée pour accroître l'accès des PME et ETI à la commande publique.

### Une veille sur les annonces d'appels d'offres de marchés publics

DREAMAO, c'est avant tout la collecte et la capitalisation de l'ensemble des annonces de marchés publics des filières Eau et Milieux publiées en France, et au Journal Officiel de l'Union Européenne. C'est-à-dire, près de 200 annonces par semaine classées par thématiques (assainissement et traitement de l'eau, ingénierie écologique, etc.) consultables depuis un site internet sécurisé. « *DREAMAO collecte aussi les avis d'attributions des marchés, des informations à fortes valeurs ajoutées pour nous, les fournisseurs* », précise Cyril Grand, gérant de la société Ecobiotex.

### Un annuaire pour cibler un co-traitant, un sous-traitant ou un fournisseur

« *Collecter une annonce d'appel d'offres pertinente, c'est bien. Mais, cibler les entreprises avec lesquelles on peut y répondre, c'est mieux. Et, DREAMAO permet justement de trouver d'un simple clic de potentiels partenaires, au sein du réseau DREAM, pour formuler une offre de prestation* » poursuit Michel Bacchi, co-gérant de la TPE Rive. L'interrogation par mots clés du moteur de recherche « Entreprises » de l'application internet DREAMAO rend en effet possible la sélection des entreprises adhérentes de DREAM en fonction de leurs compétences et de leurs expériences.

### Des formations pour mieux se positionner sur les marchés publics

La formation est également au cœur des accompagnements DREAMAO. En partenariat avec le cabinet FIDAL, dix entreprises membres de Dream ont par exemple suivi une formation sur les contentieux liés à la passation de marchés publics et à leur régime d'exécution..« *Difficile de maîtriser des règles soumises à de si fréquentes évolutions pour une petite structure. Une mise à niveau avec des avocats spécialistes des marchés publics est très bénéfique* » confie Philippe Baumann, président de la société Ontomantics.

## Une offre en totale adéquation avec les recommandations gouvernementales

Fort de ses succès, la famille DREAMAO s'enrichit de nouveaux accompagnements. Parmi les principaux axes de développement : la sensibilisation des pouvoirs publics aux innovations des filières Eau et Milieux. Les acheteurs publics sont en effet appelés à se mobiliser pour accompagner le développement des PME de croissance innovantes. Le Gouvernement a fixé un objectif de 2% de la commande publique dédiée aux achats innovants à horizon 2020 dans le cadre du *Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi*. Via DREAMAO, le pôle va rapidement mettre à la disposition des acheteurs des outils pour mieux promouvoir ces produits et services innovants.

### Prochaines étapes : sensibiliser les acheteurs publics aux innovations

DREAM est d'ailleurs partenaire du projet européen ECOPOL (Competitiveness and Innovation framework Programme), visant à accélérer la mise en place des politiques de soutien aux éco-innovations en Europe. Ce projet associe la Commission européenne à des partenaires ressortissants de 7 pays européens. Dans ce cadre, DREAM va notamment mettre à la disposition des collectivités locales des ateliers d'échanges, des sessions de formations, ainsi qu'un espace internet pour faciliter leurs démarches d'achats innovants.

### En savoir plus


-  [Le dispositif DREAMAO](#)
-  [Le projet européen ECOPOL](#)

 [Consulter les archives \[http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr\]](http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr)

 [S'inscrire \[http://competitivite.gouv.fr/\]](http://competitivite.gouv.fr/)

## Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR.

-  Directeur de la publication : Patrick Crézé
-  Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
-  Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Constance Arnaud, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Aurélie Faitot, Olivier Hébrard, Caroline Mischler, Sofiène Lourimi et tous les pôles de compétitivité associés.
-  Conception et réalisation : **Stratis**
-  Photos: **Stratis**, Timac Agro International, Cap Digital Philippe Roy, X.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

